



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: 39
Nombre de membres présents : 30
Nombre de votants : 33
Date de convocation : 31 Mars 2021

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2020 BUDGET
ANNEXE ZAE LES ESPASSOLES**

Certifiée exécutoire à la
date de transmission aux
services préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

Le

L'an Deux Mille VINGT ET UN le 7 AVRIL, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Aspres, dûment convoqué, s'est réuni à 17h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président.

Présents: Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls des Aspres) – TAURINYA (Brouilla) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – HUGE (Castelnou) – GABRIEL, DELGADO (Fourques) – BEZIAN (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – GERICAULT (Oms) - BELLEGARDE (Passa) - DE MAURY (Ste Colombe) – XANCHO (Saint-Jean-Lasseille) – BOUFFIL (Terrats) – VOISIN, GONZALEZ, LAVAIL, BOURRAT, LEMORT, ADROGUER-CASSASAYAS, MON, BATARD, RAYNAL (Thuir) – LESNE (Tordères) – THIRIET (Tresserre) – ATTARD, ALBERT (Trouillas) - LELAURAIN, BARBE (Villemolaque).

Procurations :

R.BANTREIL (Brouilla) à P.TAURINYA
H.MALHERBE (Thuir) à R.ATTARD
R.PEREZ (Thuir) à R.LEMORT

Absents: •

F.AUSSEIL (Caixas)
F.JEAN (Saint-Jean-Lasseille) excusée
J.PONTICACCIA-DORR (Thuir) excusée
S.CAZENOVE (Thuir)
C.QUINTA (Trouillas) excusée
R.OLIVE a quitté la salle

Monsieur Alain BEZIAN est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire tenu le 18 Février 2021 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE ZAE LES ESPASSOLES

Code INSEE : 66210	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : BUDGET ZAE ESPASSOLES	Année 2020	
BUDGET ANNEXE	Page n° 2	
	DELIBERATION	Nombre de membres en exercice : 39
	DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Nombre de membres présents : 30
	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF	Nombre de suffrages exprimés : 33
		VOTES : Contre 0 Pour 33 Abstentions 0
	Séance du 7 AVRIL 2021 à 17H00	Date de convocation : 31/03/2021

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	275 977,30				275 977,30	-
Opérations de l'exercice	2 977,00	-	-	-	2 977,00	-
TOTAUX	278 954,30	-	-	-	278 954,30	-
Résultats de clôture	278 954,30		-	-	278 954,30	-
Restes à réaliser					-	-
TOTAUX CUMULES	278 954,30	-	-	-	278 954,30	-
RESULTATS DEFINITIFS	278 954,30		-		278 954,30	

(*) les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Ont signé au registre des délibérations: les conseillers communautaires présents et représentés.
Cachet: Pour expédition conforme, Le 1er Vice-Président, Président de séance,

M. Rémy ATTARD

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 066-246600449-20210407-37_21_CAESP2-BF